



RICA - RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE

Les résultats économiques 2023 des exploitations agricoles du Centre-Val de Loire en baisse après deux années de forte hausse

En 2023, l'excédent brut d'exploitation (EBE) par équivalent temps plein non salarié (ETPNS) diminue de 40 % en Centre-Val de Loire après deux années de hausses successives (+ 72 % en 2021 et + 16 % en 2022). Il s'élève à 64 700 € en moyenne, toutes orientations technico-économiques des exploitations (Otex) confondues. Il passe sous la moyenne de la France métropolitaine qui s'établit à 67 020 € en 2023, en baisse de 22 %. L'EBE est un indicateur des ressources dégagées par le processus de production, après paiement des charges d'approvisionnement et de personnel mais avant amortissement (charges déductibles mais non décaissées).

Toutes les orientations productives à l'exception de la viticulture sont en baisse. Les exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux sont particulièrement impactées, en retrait de 61 %, ainsi que les exploitations en « autres grandes cultures » (- 29 %) ou de polyculture, polyélevage (- 37 %). Seuls les viticulteurs voient leurs résultats progresser en Centre-Val de Loire de 5 %.

En France

Ce sont 6 969 exploitations qui ont été enquêtées en France métropolitaine pour l'exercice comptable 2023. Cet échantillon, qui représente 282 182 exploitations, contribue à plus de 99 % à la production brute standard (PBS) et utilise 95 % de la surface agricole totale.

En 2023, dans un contexte de forte baisse des prix de nombreuses productions végétales et de la hausse persistante des charges, l'EBE par ETPNS recule de 22 % toutes orientations confondues. À 67 020 € en moyenne par exploitation et

après deux années consécutives de hausse, il reste néanmoins au-dessus de la moyenne quinquennale 2018-2023.

En Centre-Val de Loire

Avec un EBE par ETP non salarié de 64 700 €, le Centre-Val de Loire passe de la cinquième à la huitième place au classement des régions de France métropolitaine. Les régions orientées vers l'élevage, qui bénéficient de hausses de prix en 2023, remontent dans le classement au détriment des régions spécialisées dans les productions céréalières.

Céréales, oléagineux, protéagineux : la baisse des prix fait chuter les résultats en 2023

À 43 600 €, l'EBE par ETP non salarié des céréaliers du Centre-Val de Loire diminue de 61 % en 2023 après deux années consécutives de hausse (+ 106 % en 2021 et + 10 % en 2022) mais reste au-dessus de la moyenne nationale de 40 570 € pour ce secteur d'activité.

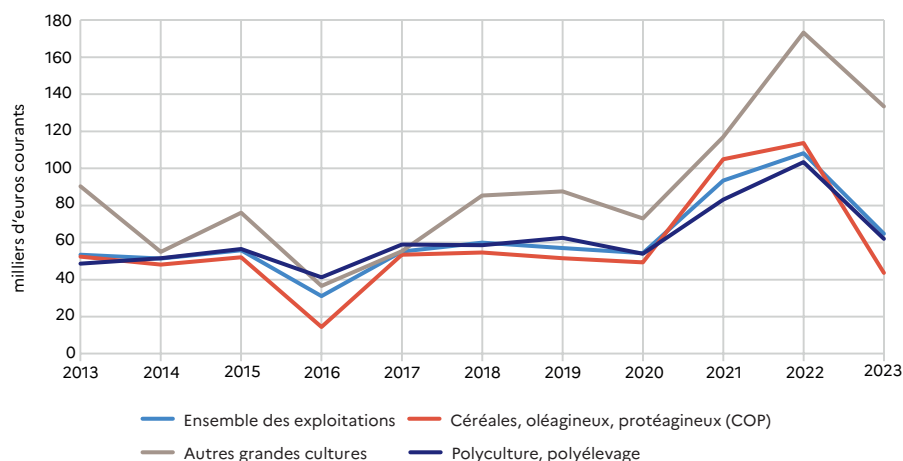
Cette évolution s'explique tout d'abord par la baisse de la valeur de la production par ETP non salarié qui passe de 230 500 € à 181 700 € (- 21 %).

En 2023, les bons rendements des principales céréales et de certains oléoprotéagineux en Centre-Val de Loire ont conduit à une augmentation des volumes de production, mais celle-ci est annulée par la baisse des prix, revenus à leur niveau de 2021. Cette baisse s'explique par le contexte international avec de confortables disponibilités, notamment dues à la forte présence de la Russie sur le marché mondial à des prix très compétitifs.

Ainsi, les productions de blé tendre (+ 4,5 %), d'orge (+ 15,4 %), de maïs grain (+ 2,7 %) ou encore de tournesol (+ 4,7 %) augmentent en volume en 2023 en Centre-Val de Loire, mais dans le même temps, le cours du blé tendre perd 29 % et ceux de l'orge de mouture et du maïs, 27 %. Le colza en revanche voit sa production en volume diminuer de 8,1 % du fait d'une baisse du rendement moyen, baisse à laquelle s'ajoute une chute de 36 % du cours entre 2022 et 2023.

C'est la baisse de la production en valeur, combinée à la hausse des charges d'approvisionnement (charges liées aux matières premières intégrées dans le processus de production comme les engrais, les semences ou les carburants) de 29 %, qui entraîne le fort repli de la valeur ajoutée par ETPNS de 99 600 € à 31 500 € (- 68 %). Les subventions

Évolution de l'EBE/ETP non salarié des productions végétales



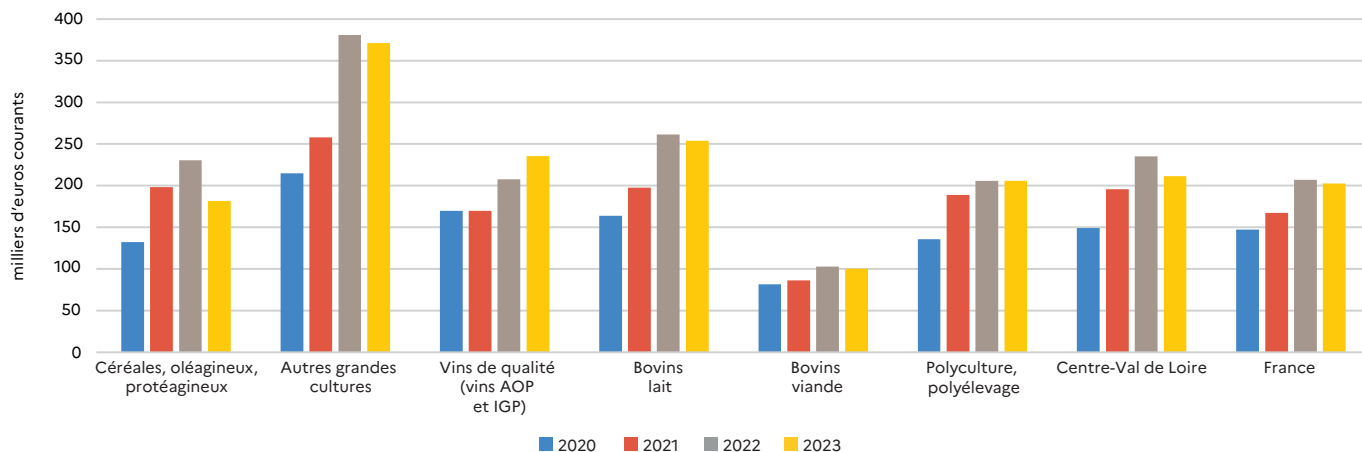
Source : Agreste - RICA 2012 - 2023

d'exploitations s'ajoutent à la valeur ajoutée pour obtenir l'excédent brut d'exploitation (EBE). Leur hausse de 3 % vient logiquement amortir la baisse de l'EBE qui est de 61 % entre 2022 et 2023. En revanche, le résultat courant avant impôts, qui tient compte des charges non décaissées que sont les amortissements, affiche une baisse plus marquée de 83 % en 2023 sous l'effet de la hausse de 11 % des dotations aux amortissements. En 2021, et encore davantage en 2022, les exploitations spécialisées en COP ont massivement investi dans un contexte de hausse de leurs résultats, les acquisitions d'immobilisations augmentant respectivement de 12 % et de 41 %. La hausse des amortissements qui en découle en 2023 contribue logiquement à la baisse du RCAI.

Une baisse des résultats moins marquée pour les « autres grandes cultures »

Les « autres grandes cultures », qui combinent le plus souvent des céréales avec des pommes de terre, des betteraves sucrières et/ou des légumes de plein champ, affichent en 2023 un EBE par ETP non salarié de 133 400 €, en baisse de 29 % par rapport à 2022. Bien qu'importante, cette baisse est relativement moins prononcée que la moyenne des exploitations de la région toutes orientations confondues (- 40 %), et surtout moins importante que celle des exploitations spécialisées en COP (- 61 %). À noter qu'il s'agit à nouveau du résultat le plus élevé parmi les principales orientations productives de la région.

Une production par ETP non salarié en baisse en Centre-Val de Loire



Source : Agreste - RICA 2020 - 2023

La production diminue de 4 % en valeur, après deux hausses successives depuis 2020 (+ 25 % en 2021 et + 26 % en 2022). Alors que le volume de production régionale de pommes de terre gagne 2, 5 % en 2023, la production de betteraves sucrières perd quant à elle 14 %, les surfaces étant en recul tandis que les rendements sont relativement stables. Ce sont des évolutions de prix favorables (+ 15 % pour les pommes de terre et + 5,8 % pour les betteraves sucrières constatés au niveau national) qui vont au final limiter la baisse de la valeur de la production des « autres grandes cultures » en 2023. Le cours du sucre blanc a poursuivi sa hausse entamée en 2022 sous l'effet d'une réorientation d'une partie de la production des principaux producteurs que sont l'Inde et le Brésil vers le bioéthanol.

La hausse des charges d'approvisionnement et des « autres achats et charges externes » conduit à une baisse de 27 % de la valeur ajoutée, après deux années de hausse, + 75 % en 2021 et + 31 % en 2022. Les charges d'approvisionnement qui s'élèvent en moyenne à 184 200 € par exploitation en 2023, soit 38 % de la valeur de la production (482 700 € en moyenne par exploitation), augmentent en effet de 21 % tandis que les « autres achats et charges externes » (tels que les travaux pour cultures ou l'entretien des bâtiments et du matériel) augmentent de 11 %.

Enfin, sous l'effet de la hausse des dotations aux amortissements de 11 %, le RCAI par UTANS des exploitations spécialisées en « autres grandes cultures » baisse de 42 % en 2023.

Les résultats des exploitations viticoles profitent des belles récoltes de la campagne 2022/2023

Alors que la valeur de la production pour l'ensemble des exploitations viticoles de la France métropolitaine est en baisse de 4 % en 2023, la production augmente de 16 % en valeur en moyenne en Centre-Val de Loire.

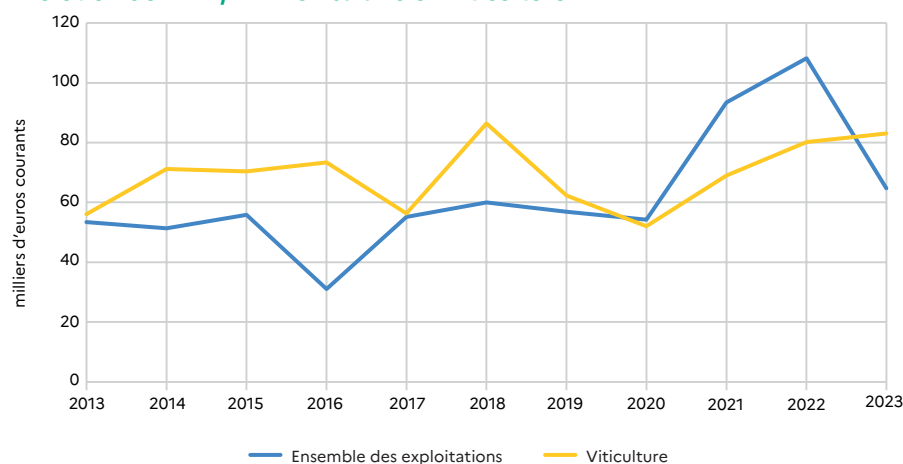
En 2023, les conditions climatiques plutôt favorables ont permis une augmentation des quantités vendangées dans l'ensemble des vignobles avec une hausse plus marquée en Centre-Val de Loire. La production régionale de vin est ainsi supérieure de 17 % en volume à la récolte 2022, et même de 25 % par rapport à la moyenne quinquennale 2018-2022. La situation des exploitations reste néanmoins hétérogène, certaines parcelles, notamment dans l'Ouest de l'Indre-et-Loire, ont souffert d'une forte pression mildiou engendrant des pertes de récolte significatives. De même, dans le Cher, les appellations Rouilly et Pouilly ont parfois été fortement abîmées par des passages orageux et de grêle.

Mais les résultats de l'exercice 2023 sont pénalisés dans la plupart des bassins par une baisse des prix pour toutes les catégories de vin. Les vins de Loire sont cependant moins impactés, ce qui explique la hausse de la production en valeur. La commercialisation de la récolte 2022 intervenue sur l'exercice 2023 bénéficie même de prix en hausse pour la plupart des vins d'appellation. Ce n'est pas le cas de toutes les régions, les exploitations viticoles de la Nouvelle Aquitaine voient par exemple leur production moyenne diminuer de 17 % en valeur en 2023.

Alors que la valeur ajoutée avait davantage augmenté que la production en 2022, + 27 % contre + 16 %, on observe en 2023 une moindre hausse. La valeur ajoutée augmente de 10 % en 2023 (soit 157 000 € en moyenne pour les exploitations viticoles du Centre-Val de Loire) contre 16% pour la production. Cela s'explique par l'augmentation plus marquée des charges d'approvisionnement, + 27 % en 2023 et + 4 % en 2022. La charge en engrais et amendements a bondi de 56 % (+ 51 % toutes orientations confondues) et la charge en produits phytosanitaires affiche une hausse de 19 % après la baisse de 13 % constatée en 2022. Si l'état sanitaire est globalement bon en 2023, certaines parcelles ont été affectées, entraînant des charges supplémentaires pour limiter les dégâts occasionnés.

Enfin, les subventions d'exploitation poursuivent leur baisse (- 19 %) avec une valeur moyenne de 11 800 € par exploitation. L'absence d'aléas météorologiques défavorables pendant la campagne explique la baisse des aides versées suite à des accidents climatiques. L'excédent brut d'exploitation par ETP non salarié s'établit au final à 83 100 €, soit une progression de 5 %, seule hausse de cet indicateur pour les principales orientations productives de la région.

Évolution de l'EBE/ETP non salarié en viticulture



Source : Agreste - RICA 2013 - 2023

Élevages bovins : l'augmentation des cours limite la baisse des résultats pour les éleveurs de bovins lait et viande

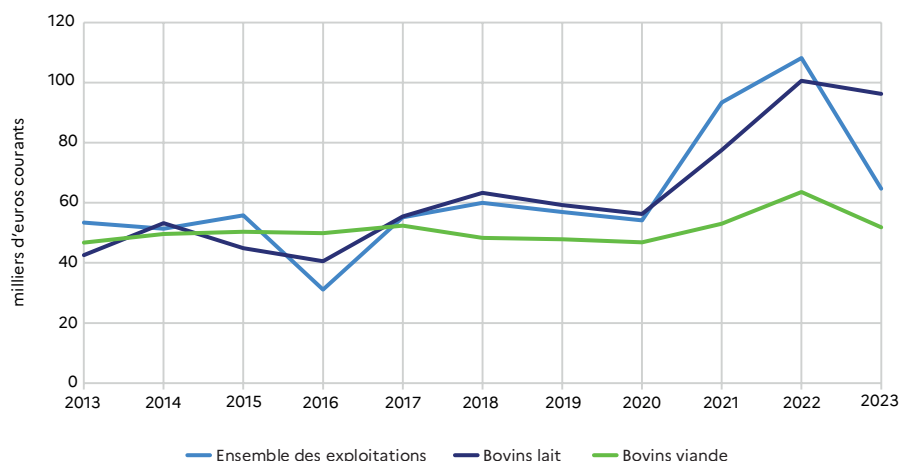
En 2023, la valeur de la production par ETP non salarié des éleveurs de bovins lait diminue de 3 % en Centre-Val de Loire après les très fortes hausses observées en 2021 (+ 21 %) et en 2022 (+ 25 %). Au niveau national, la production diminue également (- 2 %).

Le prix du lait poursuit son envolée en 2023 (+ 9 %), mais la production en valeur diminue sous l'effet de la baisse des livraisons depuis le Centre-Val de Loire (- 3,5 %). Et ce alors que les stocks fourragers se sont reconstitués en 2023 à la faveur d'un printemps chaud et que la qualité est au rendez-vous. Le nombre d'exploitations productrices diminue à nouveau dans la région (- 4 % en 2022 et - 5 % en 2023) tandis que la décapitalisation des cheptels laitiers européens se poursuit (- 1,7 %). Volumes collectés en baisse et coûts de production croissants (+ 13 % de charges d'approvisionnement pour les exploitations laitières du Centre-Val de Loire) conduisent logiquement à une hausse des prix mais qui s'avère insuffisante pour limiter l'érosion des résultats.

L'EBE par ETP non salarié diminue ainsi de près de 5 % en 2023, cette baisse restant néanmoins mesurée comparativement à la moyenne régionale de - 40 %.

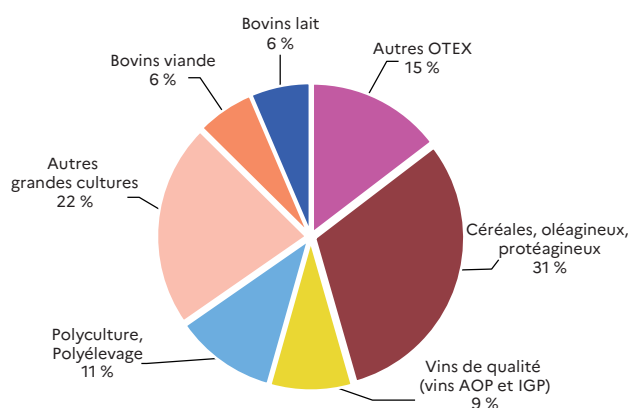
Les éleveurs de bovins viande affichent également une baisse de 3 % de la valeur de leur production par ETP non salarié. L'évolution très favorable des cours qui se sont maintenus à un niveau exceptionnel jusqu'à l'automne 2023 n'a cependant pas permis de compenser la baisse des volumes. La consommation de viande bovine origine France continue de reculer de 3 % (- 5 % en 2022) et la décapitalisation du cheptel se poursuit, conduisant logiquement à une baisse des abattages régionaux.

Évolution de l'EBE/ETP non salarié des éleveurs de bovins



Source : Agreste - RICA 2013 - 2023

Répartition par OTEX de l'EBE total dans le Centre-Val de Loire en 2023



Source : Agreste - RICA 2023

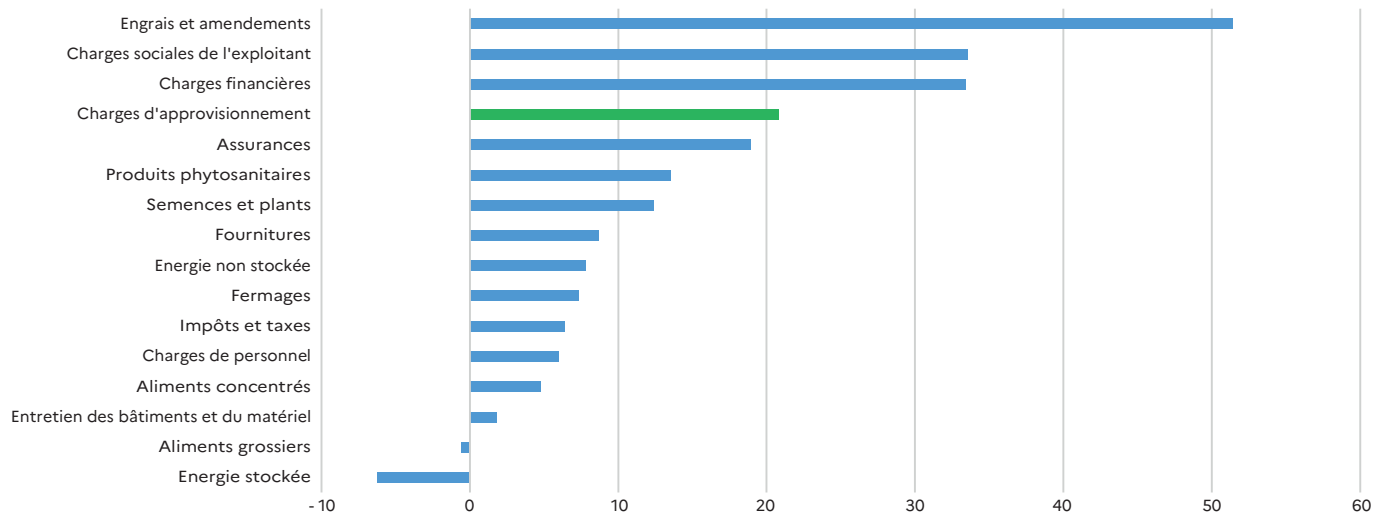
Avec un EBE par ETP non salarié qui s'élève à 51 900 € en moyenne par exploitation, les éleveurs de bovins viande affichent exceptionnellement un résultat supérieur à celui des exploitations spécialisées en COP mais qui reste néanmoins en deçà de la moyenne régionale toutes orientations confondues qui est de 64 700 €.

En lien avec la situation conjoncturelle et l'évolution des résultats par orientation productive, la part de la viticulture dans l'EBE total de la région est passée de 5 % en 2022 à 9 % en 2023. Inversement, les COP ne représentent plus que 31 % du total contre 60 % en 2021 et 47 % en 2022.

Des charges d'approvisionnement en hausse

Les charges d'approvisionnement s'élèvent à 124 800 € en moyenne par exploitation en 2023 (103 600 € en 2022). Dans un contexte toujours inflationniste, elles affichent la même progression de 21 % qu'entre 2021 et 2022. Toutes les catégories de charges sont en hausse, hormis les charges d'énergie stockée (- 6 %) et les aliments grossiers (- 1 %). À noter que les charges d'énergie stockée (carburant sous forme de gazole non routier principalement) ont connu la plus forte hausse des charges à + 44 % en 2022. Ce sont cette année les charges en engrais et amendements qui augmentent le plus à + 51 % (+ 44 % en 2022). La forte hausse des prix des engrais en 2022 pèse en effet sur la campagne 2023 car les achats sont effectués en partie en 2022 en amont de la campagne.

Évolution des principales charges en Centre-Val de Loire entre 2022 et 2023* (%)



* Évolution à échantillon constant

Source : SSP - Principaux résultats RICA 2023

Les charges sociales de l'exploitant augmentent fortement (+ 34 %) en lien avec la hausse de la moyenne des résultats sur les trois derniers exercices. Les revenus plus élevés de 2022 viennent en effet se substituer à ceux de 2019 dans le calcul de la moyenne triennale. Logiquement, les orientations dont les résultats ont le plus augmenté en 2021 et en 2022 voient les charges sociales de l'exploitant enregistrer la plus forte progression : les COP à + 40 % et les « Autres grandes cultures » à + 39 %.

Les augmentations ont aussi été importantes pour les charges financières (+ 33 %) avec des taux d'intérêt en hausse, pour les assurances (+ 19 %), pour les produits phytosanitaires (+ 14 %) et pour les semences et plants (+ 12 %).

À noter que les exploitations ne sont pas toutes soumises aux mêmes charges selon leur spécialisation et ne sont donc pas impactées de la même façon par leurs évolutions. Ainsi, les charges en engrais et amendements représentent plus de 50 % de la totalité des charges d'approvisionnement des exploitations spécialisées en COP, contre moins de 20 % pour les élevages de bovins lait (18 %) ou de bovins viande (17 %). Le principal poste de dépenses des exploitations spécialisées en élevage est logiquement l'alimentation animale

qui représente 51 % du total des charges d'approvisionnement des bovins lait et 38 % pour les bovins viande.

Repli des ressources disponibles après deux années de hausse

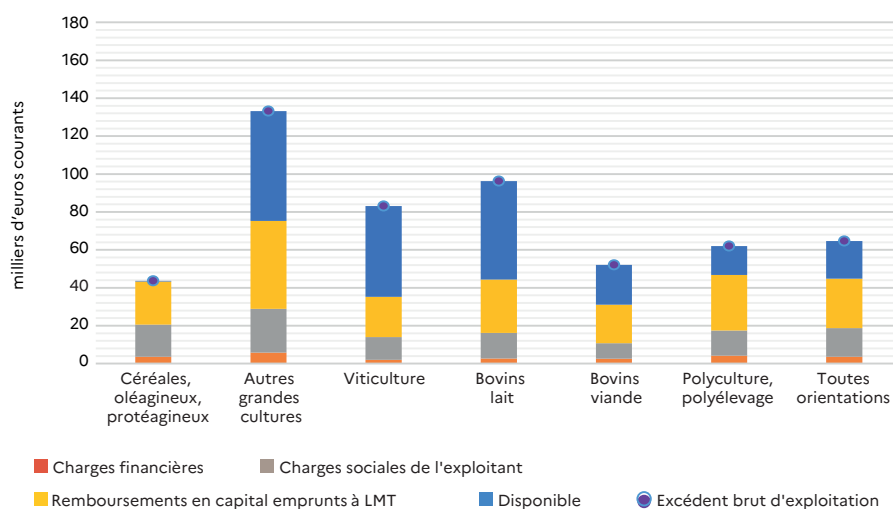
Après les fortes progressions du solde disponible par exploitant enregistrées en 2021 (+ 132 %) et en 2022 (+ 20 %) liées aux fortes hausses des résultats, on assiste en 2023 à un repli de 68 % en moyenne par exploitation, toutes orientations confondues.

Une fois déduites de l'EBE (64 700 € en moyenne par ETP non salarié) les charges financières (4 800 € en moyenne par ETP non salarié),

les remboursements en capital des emprunts à moyen et long terme (34 700 €) et les cotisations sociales de l'exploitant (20 100 € en moyenne), le solde disponible par exploitant retrouve le niveau de 2019 et s'établit à 19 800 €, contre 65 400 € en 2022 et 48 500 € en 2021.

En contraste avec les deux années précédentes, et du fait de la forte baisse des résultats en COP et autres grandes cultures, la moyenne régionale du solde disponible par exploitant est nettement inférieure à la moyenne nationale de 29 200 €. Ce disponible peut être utilisé pour rémunérer l'exploitant ou investir (autofinancement pouvant être complété par un recours à l'emprunt).

Solde disponible par exploitant en 2023, par orientation productive



Source : SSP - Principaux résultats RICA 2023

À noter que les ressources disponibles des différentes orientations productives affichent des niveaux disparates, liés à la fois à leurs caractéristiques structurelles et à la situation conjoncturelle. Les exploitations viticoles du Centre-Val de Loire par exemple, à la différence de la moyenne des exploitations viticoles nationales, enregistrent une hausse de leur solde disponible de 11 %. Le contexte économique des vins de Loire, moins défavorable que celui de la plupart des vignobles français, a contribué à la hausse des résultats et impacté favorablement le revenu disponible des viticulteurs de la région. Dans le même temps, le taux d'endettement des viticulteurs poursuit sa baisse en 2023 (- 3 %) alors que la tendance régionale est à la hausse (+ 5 %). Cette baisse se traduit pour eux par une diminution des remboursements d'emprunts (- 18 %) qui entraîne une hausse du revenu disponible.

Inversement, les exploitations spécialisées en COP qui affichaient un revenu disponible par ETP non salarié de 73 300 € en 2022, sont confrontées à un niveau historiquement faible de 350 € par ETP non salarié en 2023, soit le plus bas niveau toutes orientations confondues.

L'excédent brut chute drastiquement en 2023 pour les exploitations de COP alors que leurs charges financières et leurs charges sociales calculées à partir des résultats exceptionnels des années précédentes augmentent dans le même temps et que les

remboursements de moyen long terme restent élevés suite aux investissements faits lors de années 2021 et 2022.

Hausse du taux d'endettement après deux années de recul

Au niveau national, le taux d'endettement moyen des exploitations (rapport des dettes sur le total de l'actif) augmente de 1,4 % et s'établit désormais à 41 %. La dynamique décroissante observée depuis 2016, interrompue par un léger rebond de 2020, s'inverse donc en 2023.

La tendance est la même en Centre-Val de Loire, avec un taux d'endettement moyen de 47 % (+ 5 %). Les exploitations spécialisées en COP connaissent la plus forte hausse en 2023 à + 13 %. À noter que ce taux, qui s'élevait à 52 % en 2016, n'avait cessé de diminuer depuis avec une baisse allant jusqu'à - 18 % en 2021. Cette année-là, la capacité d'autofinancement avait fait un bond de 110 % en lien avec la hausse du revenu disponible par ETP non salarié de 204 %. En 2023, la baisse de 99 % du revenu disponible par ETP non salarié des céréaliers conduit logiquement à une baisse de la capacité d'autofinancement de 62 %.

À noter que, hormis les exploitations de bovins lait qui voient également leur taux d'endettement augmenter en 2023 (+ 2 %), les autres orientations productives affichent de légères baisses de 3 % au maximum.

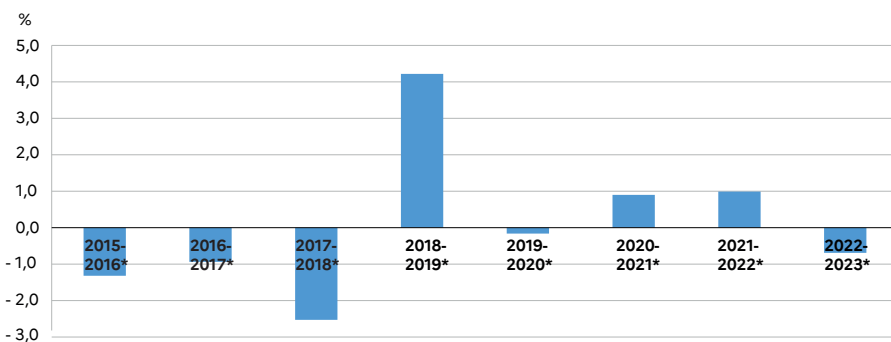
Stabilité des subventions en Centre-Val de Loire

En 2023, au niveau national, les exploitations bénéficiaires d'au moins une subvention ont perçu en moyenne 38 800 €, un recul de 8 % par rapport à 2022. Cette évolution s'explique par une diminution des aides de crise liée à l'arrêt de certains dispositifs exceptionnels. Les baisses les plus conséquentes s'observent ainsi pour la filière volaille qui a bénéficié en 2022 d'indemnités pour la grippe aviaire, ou pour les exploitations de porcins aidées en 2022 par le plan de sauvegarde de la filière.

En Centre-Val de Loire, région moins concernée par la diminution des aides de crise, le montant moyen des subventions reçues est stable. Il s'élève à 42 100 € par exploitation soit 13 % des produits courants (hors produits exceptionnels). En moyenne, 92 % des exploitations de Centre-Val de Loire perçoivent des subventions en 2023.

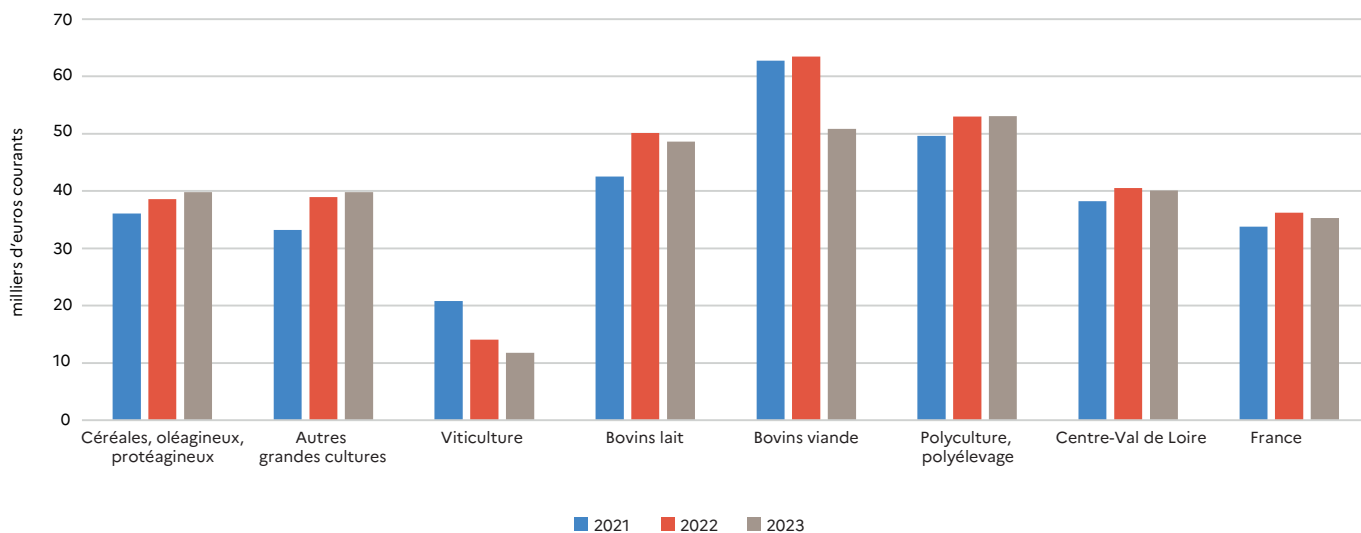
Le montant moyen des subventions reçues varie d'une orientation à l'autre. Il est encore le plus élevé pour les éleveurs de bovins viande, avec 60 000 € (63 400 € en 2022) en moyenne par exploitation. La contribution des aides au total de leurs produits courants est aussi la plus élevée, à 32 %. Concernant les viticulteurs, 78 % d'entre eux ont perçu des subventions en 2023, le montant moyen est en baisse à 15 600 € (16 800 € en 2022 et 21 800 € en 2021 du fait des indemnités reçues suite au gel) par exploitation, soit 4 % des produits courants. Enfin, les exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux perçoivent en moyenne 39 800 € (38 600 € en 2022), ce qui représente 15 % de leurs produits courants.

Évolution des subventions d'exploitation en Centre-Val de Loire



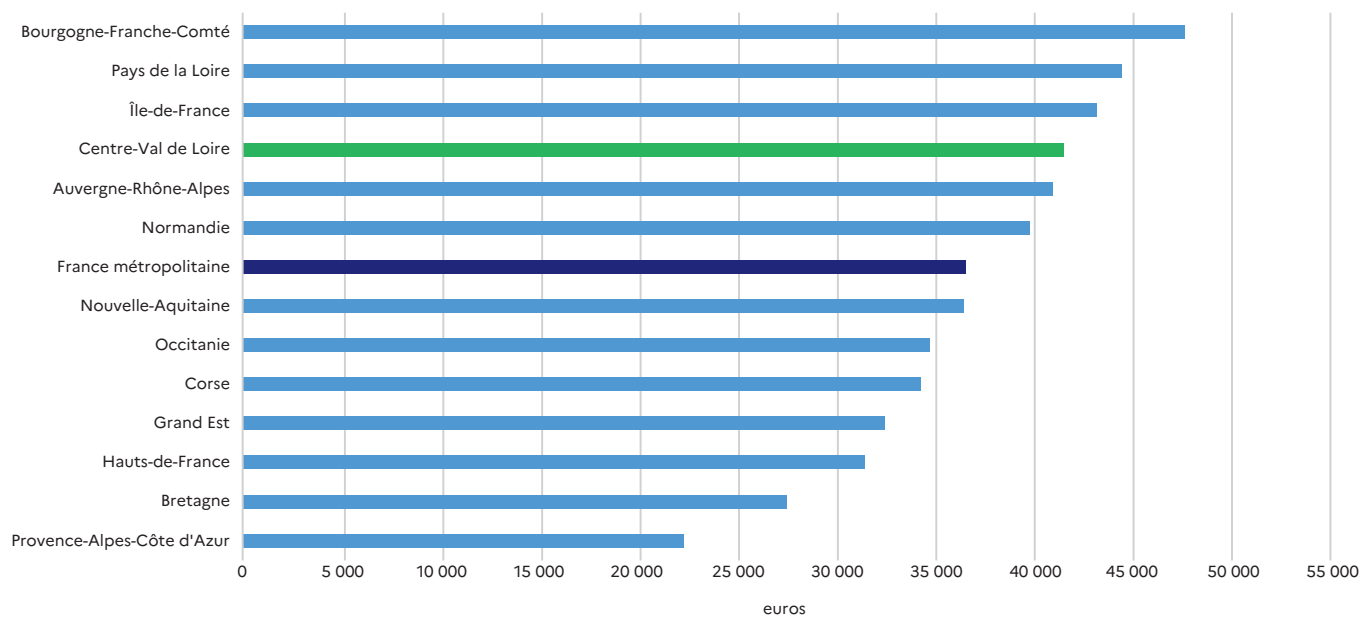
*Évolution à échantillon constant
Source : Agreste - RICA 2015 - 2023

Subvention moyenne par exploitation en Centre-Val de Loire



Source : Agreste - RICA 2021 - 2023

Montant moyen des subventions perçues par exploitation en 2023



Source : Agreste - RICA 2023

Principaux résultats 2023 par orientation en Centre-Val de Loire

Moyenne pondérée par exploitation en milliers d'euros courants	Centre-Val de Loire												France métropolitaine			
	Céréales, oléagineux, protéagineux		Autres grandes cultures		Vins de qualité (AOP et IGP)		Bovins lait		Bovins viande		Polyculture et polyélevage		Toutes exploitations		Toutes exploitations	
	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)	2023	Évol. 23/22 (%)
Caractéristiques générales																
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	114	0	34	0	36	0	21	0	37	0	57	0	370	0	6969	0
Nombre d'exploitations représentées	7925	0	1775	0	1094	0	463	0	1326	0	1764	0	16139	0	282182	0
Surface agricole utilisée (en ha)	164,3	2,96	154,2	3,66	31,56	1,03	143,3	1,26	160,3	1,1	184,4	3,34	144,6	2,66	96,03	1,36
dont SAU en fermage	152,5	3,46	144,5	3,44	25,15	-0,35	138,2	3,06	147,9	0,83	165	4	133,5	3,29	82,2	1,19
Effectifs animaux en unité gros bétail (UGB)	8,48	-4,04	3,66	19,69	0,03	0	141,4	-1,74	136,1	1,13	95,81	-3,33	51,44	-2,34	80,66	0,06
Nombre d'équivalent temps plein (ETP)	1,35	0	1,71	-3,26	3,18	-0,66	2,54	-0,38	1,47	3,47	1,9	-2,12	1,79	-1,67	2,07	-0,48
dont ETP non salarié (ETPNS)	1,24	0,82	1,3	0	1,34	-1,5	1,99	0,51	1,24	2,44	1,39	0,00	1,33	0	1,37	-0,72
Soldes intermédiaires de gestion																
Production de l'exercice	225,3	-18,8	482,7	-4,0	315,7	16,1	505,5	5,8	124,3	3,3	286,1	-7,3	281,3	-8,6	277,5	-2,0
"+" Rabais, remises, ristournes obtenus	0,4	48,5	0,5	5,2	0,2	122,2	0,7	44,3	0,1	10,0	0,1	-6,3	0,4	29,0	0,4	21,6
"-" charges d'approvisionnement	124,5	28,6	184,2	21,1	60,7	26,7	206,8	13,0	54,1	10,6	134,3	13,2	124,8	20,8	106,9	10,9
"-" Autres achats et charges externes (n.c. fermages)	62,2	0,2	123,2	10,8	98,1	19,5	124,6	3,8	44,9	14,5	82,7	11,7	78,8	5,4	78,7	7,3
"=" Valeur ajoutée hors fermage	39,0	-67,4	175,9	-26,8	157,1	10,5	174,9	-0,1	25,4	-21,2	69,2	-40,2	78,1	-39,9	92,4	-18,9
"+" Subventions d'exploitation	39,8	2,8	39,8	5,4	11,8	-18,7	48,6	0,4	60,0	-0,6	53,1	0,3	40,1	-0,7	35,3	-3,6
"-" Fermages	23,3	8,2	28,5	8,9	11,8	-0,1	19,9	9,0	15,6	6,6	22,2	6,0	20,7	7,4	17,2	5,1
"-" Impôts et taxes	2,9	7,8	4,0	10,8	3,0	8,1	3,1	12,0	1,2	5,3	3,2	-4,9	2,8	6,4	2,4	3,4
"-" Charges de personnel	2,9	9,7	11,5	5,1	45,3	7,1	13,5	8,0	5,9	13,0	13,2	12,9	12,0	6,0	19,0	7,9
"=" Excédent brut d'exploitation	54,1	-60,4	173,1	-28,9	111,4	3,2	191,5	-4,5	64,5	-10,5	86,1	-36,9	85,9	-39,8	92,0	-22,3
"+" Transferts de charges et autres produits de gestion courante	0,2	-51,3	0,8	29,9	0,3	77,8	2,0	198,1	0,07	0,0	0,2	27,3	0,3	-3,0	0,4	6,1
"-" Dotations aux amortissements	36,5	11,1	61,1	11,2	34,9	-0,3	62,5	17,3	29,9	10,3	46,0	4,0	42,0	8,6	39,5	4,3
"=" Résultat d'exploitation	17,8	-80,8	112,8	-40,7	76,8	5,1	130,9	-11,6	34,7	-22,7	40,3	-53,7	44,3	-56,3	52,9	-34,4
"+" Produits financiers	1,3	84,0	1,8	146,7	1,7	-9,8	1,9	117,2	0,3	192,9	1,3	108,6	1,3	73,3	0,9	51,7
"-" Charges financières	4,4	60,3	7,5	20,9	2,6	25,1	5,3	16,1	3,2	38,8	5,8	3,5	4,8	33,4	4,0	24,8
"=" Résultat courant avant impôts (RCAI)	14,7	-82,8	107,1	-42,1	75,9	4,2	127,6	-11,6	31,8	-25,3	35,8	-56,2	40,8	-58,3	49,8	-36,1
ETPNS	1,2	0,8	1,3	0,0	1,3	-1,5	2,0	0,5	1,2	2,4	1,4	0,0	1,3	0,0	1,4	-0,7
EBE par ETPNS	43,6	-60,8	133,4	-28,9	83,1	4,6	96,3	-4,8	51,9	-12,7	62,1	-36,7	64,7	-40,0	67,0	-21,9
RCAI par ETPNS	11,8	-83,0	82,5	-42,1	56,7	5,7	64,2	-11,9	25,6	-27,1	25,8	-56,1	30,7	-58,4	36,3	-35,8
Revenu disponible	0,4	-99,4	75,2	-53,4	64,3	9,9	103,3	-13,7	26,0	-23,3	21,2	-61,1	26,3	-68,3	40,1	-42,5
"=" Excédent brut d'exploitation	54,1	-60,4	173,1	-28,9	111,4	3,2	191,5	-4,5	64,5	-10,5	86,1	-36,9	85,9	-39,8	92,0	-22,3
"-" Charges sociales de l'exploitant	21,1	40,4	30,0	39,3	16,1	28,8	27,0	27,6	10,2	22,5	18,4	23,4	20,1	33,5	14,7	10,1
"-" Remboursements en capital emprunts à LMT	28,2	-8,2	60,4	25,8	28,5	-17,8	55,9	3,9	25,1	-8,8	40,7	-27,9	34,7	-11,3	33,2	4,9
"-" Charges financières	4,4	60,3	7,5	20,9	2,6	25,1	5,3	16,1	3,2	38,8	5,8	3,5	4,8	33,4	4,0	24,8
Revenu disponible par ETPNS	0,4	-99,4	58,0	-53,4	47,9	11,4	52,0	-13,9	20,9	-25,2	15,3	-61,0	19,8	-68,4	29,2	-42,2

Source : Agreste - RICA 2022 - 2023

MÉTHODOLOGIE

Source micro-économique, le réseau d'information comptable agricole (RICA) permet d'appréhender, avec un décalage d'un an, la situation économique et financière des exploitations agricoles dans leur diversité. Le RICA recueille les informations comptables d'un échantillon d'environ 82 000 exploitations agricoles dans toute l'Union européenne selon des définitions communes. L'échantillon RICA de 6 969 exploitations en France métropolitaine en 2023 représente 282 182 moyennes et grandes exploitations, c'est-à-dire celles dont la production brute standard (PBS) est supérieure ou égale à 25 000 euros.

En région Centre-Val de Loire, l'échantillon est composé de 370 exploitations pour l'exercice comptable 2023. Les comparaisons interannuelles sont réalisées sur un échantillon constant c'est-à-dire qu'on ne garde que les exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2022 et en 2023.

Les séries longues présentent les valeurs sur l'échantillon complet.

Les données sont exprimées en valeur courante (non corrigées de l'inflation).

Une diffusion des données est possible pour l'ensemble des OTEX au niveau national. À l'échelle régionale, les données ne sont diffusées que pour les OTEX dont on dispose d'un échantillon contenant au minimum vingt exploitations. Pour la région Centre-Val de Loire, il s'agit des OTEX « céréales, oléagineux, protéagineux », « autres grandes cultures », « vins de qualité (AOP et IGP) », « bovins lait », « bovins viande » et « polyculture, polyélevage ».

DÉFINITIONS

Le principal indicateur économique utilisé est l'**excédent brut d'exploitation (EBE) par équivalent temps plein non salarié (ETPNS)**. Il est calculé à partir de la valeur de la production de l'exercice (vendue ou stockée), augmentée des subventions et des indemnités d'assurance, diminuée des consommations intermédiaires et de toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages...).

Il se distingue du **résultat courant avant impôt (RCAI)**, jusqu'à présent indicateur central du RICA, qui se déduit de l'EBE après déduction des amortissements et des charges financières.

Conformément aux règles du RICA, **les cotisations sociales de l'exploitant** ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs de résultats (EBE, RCAI...). Elles sont néanmoins enregistrées de façon extra-comptable. Les charges sociales de l'exploitant sont calculées sur la base des résultats des trois années précédentes, ou sur option, sur ceux de l'année précédente. De ce fait, un temps de latence s'observe entre les variations des résultats et les variations des cotisations.

I L'OTEX (orientation technico-économique)

Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

I La PBS (production brute standard)

Cet indicateur ne représente pas des résultats économiques réels. Il repose sur des coefficients destinés à estimer la valeur de la production potentielle associée aux surfaces et au cheptel, hors toute subvention et déduction faite des coûts spécifiques associés à cette production. Chaque coefficient se rapporte à un hectare de culture ou à une tête de cheptel.

On calcule la production brute standard des différentes productions, ainsi que la production brute totale de l'exploitation.

La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit que l'évolution de ses structures de production (par exemple agrandissement ou choix de production à plus fort potentiel) et non une variation de son chiffre d'affaires.

I Production de l'exercice :

Somme des produits bruts élémentaires (animaux, produits animaux, végétaux...) et des produits issus de la production immobilisée (travaux effectués par et pour l'entreprise), des travaux à façon, des pensions d'animaux, des terres louées et des produits d'autres activités annexes.

I Subventions d'exploitation :

Elles correspondent aux aides communautaires, nationales et locales.

Pour en savoir plus :

Les derniers résultats disponibles sur le site Agreste : Site Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr

